Date de mise en ligne : 19/12/2024

VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00165 du** 16 DEC. 2024
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
Madame TIOFACK Sandrine
Domicilié (e) 38 Chemin du Dessus du Luet
91230 MONTGERON

En vue de la réalisation : Changement de la menuiserie fenêtre et porte-fenêtre en remplaçantle simple vitrage par du double vitrage pour isolation thermique.
Sur un terrain sis 8 RUE DE PARIS
Cadastré AP139

Villeneuve-Saint-Georges, le 16 DEC. 2024

Le Maire

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 2ème adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kaïk CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné .... Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00165** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,